

PLASTIMO GROUP PLASTIMO rappelle Gilets de sauvetage équipés de l'ensemble déclencheur hydrostatique Hammar MA1 et cylindre CO2 ISI



- Noms des modèles ou références concernés : SL180 (64967-64970-65539-66917) PILOTISO275 (65072-66940-66941) EVO165 (65195-66965-66969-66971-66973-66975) PILOTPRO180 (65319-65321) PILOT290 (65579) PILOT165ZIP (66807-66809-66811-66813-66815-66817-70992) KIT (58577-58461-64116-65088-65089-66435)
- Marque : **PLASTIMO**
- Lot Date de fabrication 08-2021 à 01-2022 (voir étiquette emballage ou intérieur housse) ou date d'achat 09-2021 à 04-2022
- Conditionnements : Chevalet carton étiqueté
- Date début/fin de commercialisation : du 01/09/2021 au 13/04/2022
- Informations complémentaires : voir liste des références produits
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Réseau shiphandler France et Europe

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque potentiel de gonflement ralenti du gilet en cas de déclenchement**
- Risques encourus par le consommateur : **Arrêt respiratoire**
- Description complémentaire du risque : **Déploiement lent du gilet pouvant conduire à un risque de noyade**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 31 décembre 2022**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Contacter votre point de vente le plus proche, station de révision agréée ou contact Plastimo : gilets-Lifejackets2022@plastimo.com pour remplacement du kit de déclenchement Hammar MA1 associée au cylindre CO2 ISI**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre